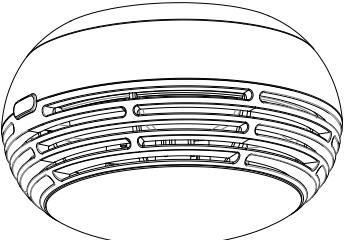




01.DAAF.NT002.FR rév.A8

Notice Technique Calypso-II-R

DÉTECTEUR AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE
AVEC INTERCONNEXION RADIO

Le présent document est susceptible d'être modifié sans préavis et n'engage FINSECUR qu'à sa confirmation.

Conseils d'implantation

INSTALLATION MINIMALE

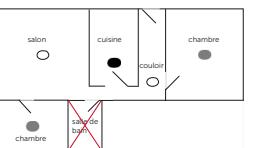
- Un détecteur par étage, de préférence dans les couloirs et les cages d'escaliers.

INSTALLATION RECOMMANDÉE

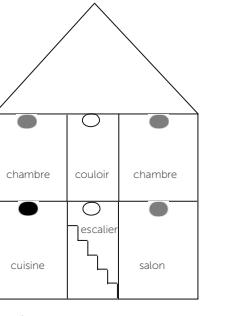
- Un détecteur par pièce.
- Pour les pièces où les fausses alarmes peuvent être fréquentes (ex. : cuisine, garage,...), vérifiez les précautions d'installations.

Eviter d'installer des D.A.A.F. dans la salle de bain.

→ EXEMPLES



appartement



maison

- Protection minimale conseillée.
- Protection optimale.
- Précaution d'installation.

→ Pour l'implantation dans la cuisine et le garage, reportez-vous au chapitre Précautions d'installations.

DÉTECTEUR AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

Calypso-II-R

DÉTECTEUR AVERTISSEUR D'ALARME DE FUMÉE

- Calypso-II-R est un détecteur autonome avertisseur de fumée avec liaison radio intégrée.
- Conçu pour les habitations individuelles, le D.A.A.F. Calypso-II-R détecte les fumées provenant d'un début d'incendie et vous avertit par un puissant signal d'alarme sonore. Le détecteur de fumée utilise le principe de diffusion ou de transmission de la lumière. Absence de substances radioactives.
- Nous vous invitons à lire attentivement les pages suivantes pour l'installation et la mise en service du produit Calypso-II-R.
- Attention, le Calypso-II-R ne détecte pas la chaleur, les gaz ou les flammes.
- Nous vous informons que cet appareil n'émet pas d onde radio électrique en dehors du signal d'alarme et du processus d'appairage.
- FINSECUR vous remercie d'avoir choisi ce produit.

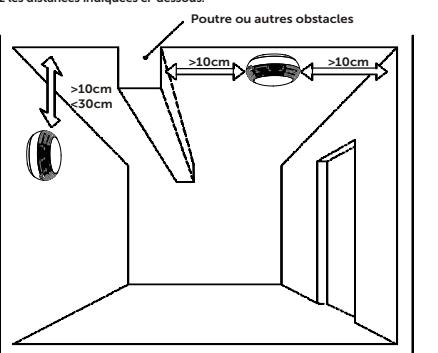
→ SOMMAIRE	Présentation et caractéristiques générales
Page 2	Présentation et caractéristiques générales
Page 3	Conseils d'implantation
Page 4	Mode de pose
Page 4	Précautions d'implantation
Page 5	Installation et mise en service d'un DAAF unique
Page 6	Interconnexion des Calypso-II-R
Page 7	Dispositif de neutralisation d'alarme
Page 9	Report de défaut pile et mise hors service du DAAF
Page 10	Aide à l'utilisation
Page 12	Certifications
Page 13	Test et entretien
Page 13	Que faire en cas d'incendie ?
Page 14	Contact et assistance téléphonique, conditions de garantie, recyclage

→ CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
Alimentation : pile lithium Duracell Ultra 123* non remplaçable
Autonomie : 10 ans
Détection de fumée : optique de fumée supérieure à 85 dB à 3mètres
Puissance acoustique : signal sonore et lumineux en cas de défaillance automatique environ toutes les 50 secondes.
Fréquence du test de la pile : kit vis et chevilles fourni pour matériaux pleins
Fixation : Protection contre les fausses alarmes : - avec algorithme géré par micro-contrôleur
- grille de protection contre les insectes
Verification fonctionnelle : bouton test
→ Interconnexion Radio
Fréquence / portée : 868 MHz, 100 mètres en champ libre
Nombre de D.A.A.F. / groupe radio : 10
Conforme au § 4.1, § 4.2.1, § 4.3 (sauf § 4.3.1 et § 4.3.2) et § 4.4 de la norme EN 50 13 1-5-3 Grade 1
* Le transport en avion des piles lithium destinées à un usage personnel est réglementé en catégorie UN3090. Se renseigner sur le site http://safetravel.dot.gov .
→ CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES
Dimensions : 61 mm x Dia 110 mm
Poids : 162g
Température de fonctionnement : 0 à 55°C
Environnement intérieur
ABS blanc

Mode de pose : plafond ou mural

→ EXEMPLE DE POSITIONNEMENT

Respectez les distances indiquées ci-dessous.



→ COULOIR DE GRANDE LONGUEUR

- Dans les couloirs d'une longueur supérieure à 10 mètres, implantez au moins 2 D.A.A.F. Calypso-II-R. Répartissez les détecteurs le plus régulièrement possible en privilégiant les zones à proximité des chambres et des escaliers.

Précautions d'implantation

Certains phénomènes peuvent nuire au bon fonctionnement du D.A.A.F. Calypso-II-R.

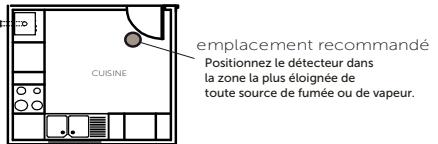
- Condensations dans les buanderies.
- Vapeur d'eau dans les salles de bain. **L'implantation d'un D.A.A.F. dans cette pièce est à proscrire en raison du risque élevé de fausses alarmes.**
- Dilution des fumées par des sources de ventilation (climatisation, chauffage, fenêtres, autres...).
- Poussières dans les combles, greniers, ateliers, autres...
- Température ambiante anormalement basse (en dessous de 0°C) ou élevée (+55°C).
- Appareils générant des fumées (plaques de cuisson, four, échappement de véhicule ...etc.). Assurez-vous que la pièce contenant ces appareils est bien ventilée.
- Gaz d'échappement des véhicules (dans les garages): risque de fausses alarmes.

Implantation dans la cuisine

Dans une cuisine, l'installation d'un D.A.A.F. est déconseillée en raison du risque important de fausses alarmes et d'un encrassement rapide du détecteur.

- Surface supérieure à 9 m² : respectez une distance minimale de 2 mètres de tout appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.
- Surface inférieure à 9 m²: **l'implantation d'un D.A.A.F. dans la cuisine est à proscrire.**
- Afin d'éviter les alarmes intempestives, utilisez le dispositif de neutralisation à chaque fois que vous utilisez un appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.

Exemple d'implantation dans la cuisine:



emplACEMENT recommandé
Positionnez le détecteur dans la zone la plus éloignée de toute source de fumée ou de vapeur.

Installation et mise en service

Outilage nécessaire et pré-requis

- Perceuse et une mèche 5mm, chevilles et vis fournies
- Avoir pris connaissance des informations fournies dans le présent document.

Instructions de pose

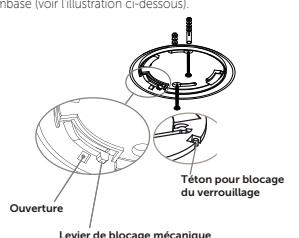
Pour la fixation sur des matériaux creux, nous vous conseillons d'utiliser des chevilles à expansion adaptées à votre support.

Si vous implantez plusieurs détecteurs, vérifiez la qualité du signal radio avant de le fixer (pour plus de détails reportez-vous au chapitre Configuration Radio).

Détails pour la pose du détecteur, se reporter page 11.

Dispositif antivol

Le dispositif du verrouillage antivol intégré évite que le détecteur ne soit volé (dans un logement collectif par ex.). Après avoir cassé les deux tétons (voir localisation ci-dessous), le détecteur peut être verrouillé et bloqué. En cas de besoin, vous pouvez simplement à l'aide d'un petit tournevis actionner le levier de blocage mécanique à travers l'ouverture dans l'embase (voir l'illustration ci-dessous).

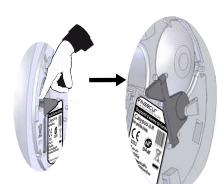


Mise en service de la pile du D.A.A.F.

La pile interne est déconnectable à l'aide d'une languette.

- 1 - Otez la languette en tirant vers soi, 20 s après, le DAAF est opérationnel (voir ci-dessous à gauche).
- 2 - Rangez la languette dans l'emplacement prévu à cet effet (voir ci-dessous à droite).

En fin de vie du détecteur, vous pouvez déconnecter la pile à l'aide de la languette pour stopper le signal sonore de défaut et éviter tout risque électrique lors de son recyclage (voir paragraphe Mise hors service du D.A.A.F.).



Mis en place du détecteur

1 - Présentez le détecteur sur son embase.

2 - Faites une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage.

Si le bouton Test n'est pas orienté vers l'entrée de la pièce, vous pouvez le déverrouiller (sens anti-horaire) pour faire un demi-tour du détecteur.

3 - Appuyez sur le bouton Test pour vérifier son fonctionnement.

Interconnexion des Calypso-II-R

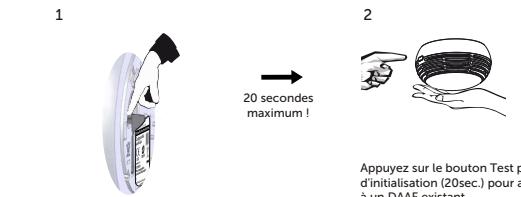
Installation et mise en service de plusieurs DAAF additionnels.

→ Le DAAF Calypso-II-R est équipé d'une interface radio assurant la diffusion du signal d'alarme vers les autres DAAF Calypso-II-R appariés de votre installation.

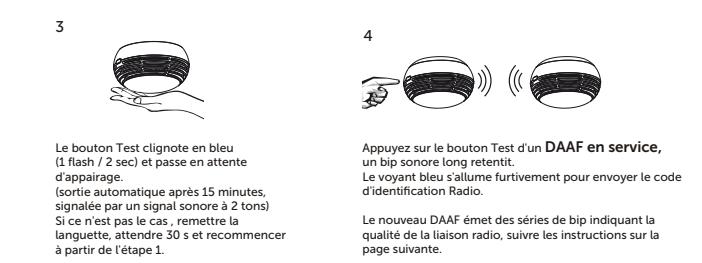
Toute alarme des détecteurs est mémorisé même en cas de mise hors service du DAAF.

Attention, le premier DAAF doit être mis sous tension sans appui sur le bouton.

Attendez la fin de la phase d'initialisation (20sec.) avant de commencer l'appairage avec un nouveau DAAF.



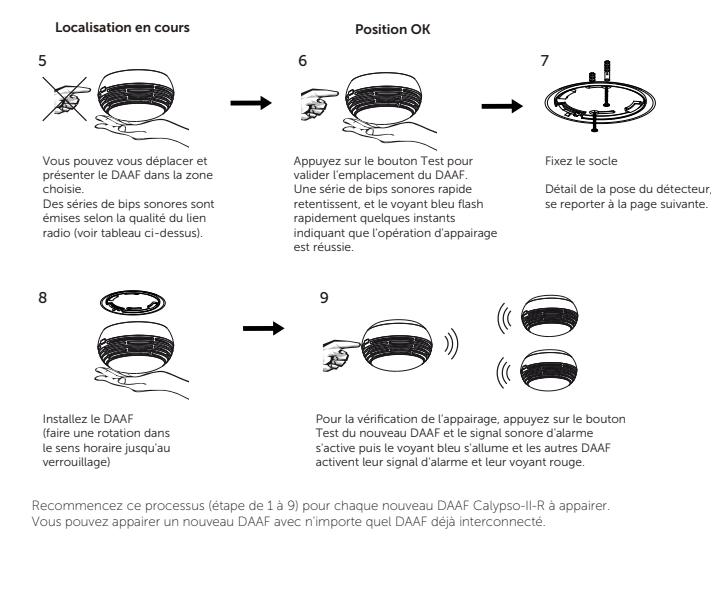
Appuyez sur le bouton Test pendant la phase d'initialisation (20sec.) pour accéder à l'appairage à un DAAF existant.
1 bip sonore retenu.
Si vous entendez une série de bip, remettez la languette, attendre 30sec et recommencer à l'étape 1.



Le bouton Test clignote en bleu (1 flash / 2 sec) et passe en attente d'appairage.
(sortie automatique après 15 minutes, signalée par un signal sonore à 2 tons)
Si ce n'est pas le cas, remettez la languette, attendre 30 s et recommencer à partir de l'étape 1.

→ VERIFICATION DE LA QUALITÉ DE LA LIAISON RADIO
Le DAAF Calypso-II-R est équipé d'un outil intégré de mesure de la qualité de la liaison radio. Vous pouvez vérifier que l'emplacement choisi permet d'assurer l'interconnexion radio avec les DAAF déjà installés.

Signification	Interprétation de la qualité du signal radio
1 bip / 2 sec	niveau insuffisant ou nul (trop d'obstacles sont présents vers le détecteur le plus proche)
2 bips / 2 sec	niveau faible, l'installation est non conseillée, essayez de vous déplacer de quelques pas.
3 bips / 2 sec	niveau satisfaisant, l'installation est possible
4 bips / 2 sec	niveau correct, l'installation est possible
5 bips / 2 sec	niveau maximal, aucun souci d'installation



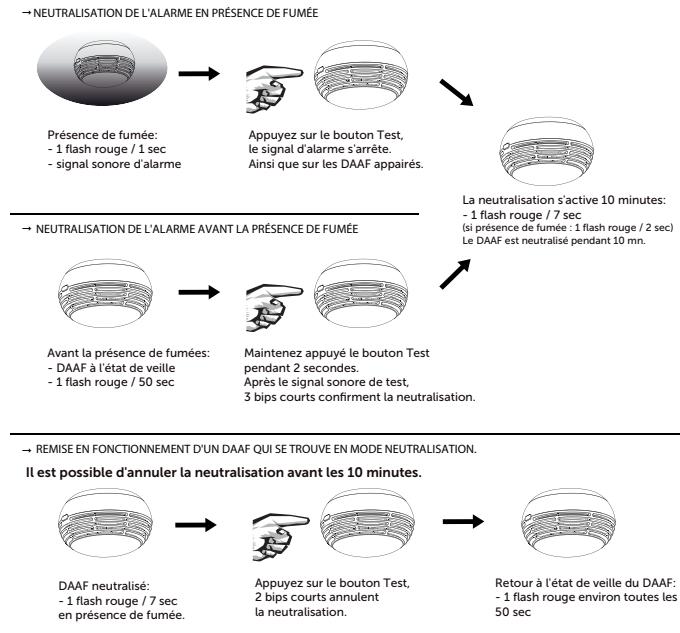
Installez le DAAF (faire une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage)

Pour la vérification de l'appairage, appuyez sur le bouton Test du nouveau DAAF et si le signal sonore d'alarme s'active puis le voyant bleu s'allume et les autres DAAF activent leur signal d'alarme et leur voyant rouge.

Dispositif de neutralisation d'alarme

Le DAAF Calypso-II-R est équipé d'une fonction permettant de neutraliser le signal d'alarme:
 - lorsque l'origine des fumées a été identifiée.
 - avant une présence possible de fumées préventif.
 Exemple : la fumée provenant du grille pain, de la friteuse, d'une cigarette ou d'une activité dans l'atelier. La neutralisation est désactivée automatiquement après 10 minutes. Le DAAF revient alors dans son mode de fonctionnement normal.
 Cela vous permet de ventiler la pièce sans entendre le signal sonore d'alarme, et d'arrêter le signal d'alarme sur tous les DAAF du groupe.

Dans le cas de plusieurs DAAF interconnectés, seul le DAAF neutralisé est concerné par ce mode de fonctionnement.



Notice technique : 01.DAAF.NT002.FR.RévAB

Page 9/14

Report de défaut pile

FONCTIONNEMENT

En cas d'anomalie de la pile, le DAAF émet un bip environ toutes les 50 sec. Ce signal peut être reporté provisoirement.

REPORT DU DÉFAUT PILE



Mise hors service du DAAF

Provisoire ou pour mise au rebut



Aide à l'utilisation

IDENTIFICATION SONORE DES ÉVÉNEMENTS

Signification sonore	Interprétation de l'événement
5 bips courts rapides	Mise sous tension
3 bips courts rapides	Mise en mode appareil
1 bip court / 1 sec	Le niveau de fumée détectée approche le niveau d'alarme.
2 bips courts successifs	Acquittement d'événement (sortie du mode neutralisation)
3 bips courts successifs	Acquittement d'événement (activation du mode neutralisation)
1 à 5 bips répétés / 2sec	Mode localisation (mesure de la qualité du lien radio)

IDENTIFICATION LUMINEUSE DES ÉVÉNEMENTS

Signalisation visuelle	Interprétation de l'événement
1 flash rouge / 1 sec	Passage en alarme (locale ou d'un autre DAAF interconnecté)
1 flash rouge / 7 sec	Activation du dispositif de neutralisation sans fumée
1 flash rouge / 2 sec	Activation du dispositif de neutralisation en présence de fumée
flash bleu	Emission d'un signal radio
clignotement bleu (2 sec)	Apparition en cours (sortie automatique après 15 min, un signal sonore est émis, la LED bleue reste allumée quelques secondes avant de s'éteindre)
1 flash rouge / 50 sec	DAAF en fonctionnement normal

IDENTIFICATION SONORE ET LUMINEUSE DES ÉVÉNEMENTS

1 flash rouge + 1 bip long / 50 sec Défaut pile (source principale d'alimentation, voir instructions ci-dessus).

Installer le détecteur de Fumée

Instructions de pose:

Outilage nécessaire



Pour la fixation sur des matériaux creux, il est conseillé d'utiliser des chevilles à expansion adaptées à votre support.

- 1- Placer l'embase au plafond
- 2- Orienter le bouton test pour qu'il reste visible
- 3- Repérer les deux trous à réaliser pour la pose des chevilles
- 4- Percer puis positionner les chevilles dans les trous.
- 5- Fixez l'embase à l'aide des 2 vis
- 6- Présenter le détecteur sur son embase
- 7- Faites une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage.



Test

PAR BOUTON TEST

- Nous vous recommandons de tester le fonctionnement de votre DAAF une fois par semaine.

Appuyez brièvement sur le bouton Test (moins de 2 sec).
 Le bouton Test clignote en rouge et émet un signal sonore.
 Les autres DAAF Calypso-II-R interconnectés activent leur signal sonore.



Profitez de ce test pour familiariser les plus jeunes à ce signal sonore en leur expliquant la conduite à tenir si un incendie se déclare dans votre habitation (voir paragraphe Que faire en cas d'incendie?).
 Pensez à effectuer ce test après une absence prolongée.

OU SOIT PAR AÉROSOL DE TEST pour DAAF

- Test facultatif
1 à 2 fois par an, il est possible de vérifier le fonctionnement du DAAF avec un aérosol de test.



Entretien



A : Retirez la poussière dans les ailettes à l'aide d'un aspirateur ou un chiffon antistatique.
 B : Nettoyez l'ensemble du détecteur à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon légèrement humide.
 Nous vous recommandons de faire cet entretien deux fois par an au minimum.

Il est impératif de garder le détecteur dans un environnement propre (sans accumulation de poussière, de toile d'araignée...) afin que la fumée puisse parvenir à l'intérieur du détecteur.
 Le détecteur ne doit pas être peint.

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

Dès la détection d'un incendie, gardez votre calme.
 Évacuez les lieux le plus rapidement possible si non réfugiez-vous dans un endroit sans fumée et allongez-vous sur le sol pour pouvoir respirer.

APPElez les secours en composant le 18 ou le 112.

Page 11/14

Page 13/14

Certifications

MARQUAGE CE

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN 14604: 2005 +AC:2008, en regard du règlement 305/2011 relatif aux produits de construction.

MARQUE NF

La marque NF appliquée aux DéTECTEURS Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF), c'est l'assurance d'une sécurité et d'une qualité constante contrôlée par des spécialistes.
 Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essai de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF - SECURITE INCENDIE DOMESTIQUE atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 292.

FONCTIONNALITÉS CERTIFIÉES PAR LA MARQUE NF

INSTALLATION	<input checked="" type="checkbox"/> Mural <input type="checkbox"/> Plafond
FONCTIONNEMENT AVEC	<input checked="" type="checkbox"/> Pile incluse <input type="checkbox"/> Secteur
AUTONOMIE DE LA PILE	<input type="checkbox"/> 3 ans <input type="checkbox"/> 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 10 ans <input checked="" type="checkbox"/> Scellée non remplaçable
TÉMOIN LUMINEUX D'ALARME	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
POSSIBILITÉ DE CONNECTER MON DÉTECTEUR AVEC	<input checked="" type="checkbox"/> Un autre détecteur du même modèle 10 appareils interconnectés max, liaison radio <input type="checkbox"/> Une centrale d'intrusion <input type="checkbox"/> Une télécommande
PRÉVU POUR L'INSTALLATION DANS LE MOBILE HOME / CARAVANE / CAMPING-CAR	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
MISE EN PAUSE DE L'ALARME SONORE	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
MISE EN PAUSE DE L'INDICATION SONORE PILE EN FIN DE VIE	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
ASSISTANCE SPÉCIFIQUE POUR PERSONNE	NON

Contact

POUR NOUS JOINDRE

FINSECUR®

62, rue Ernest RENAN 92000 NANTERRE
 t. +33(0)1 41 37 91 91
 f. +33(0)1 41 37 92 01
 Site internet : <http://www.finsecur.com>
 mail : finsecur@finsecur.com

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

01 41 37 91 91

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 Et le vendredi de 8h30 à 12h00

CONSERVEZ cette notice pendant toute la durée de vie de ce produit.

Conditions de garantie

Ce produit est garanti 10 ans (produit + pile)* pour une utilisation résidentielle et implique un entretien régulier.

* Voir conditions sur le certificat de garantie du Calypso-II-R, disponible sur demande.

Recyclage

Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers.
 Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.

Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que FINSECUR contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recycle.
 Adhésion à un éco organisme : Ecologic N° adhérent M2304

Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que ce produit est conforme à la directive européenne ROHS 2011/65/CE.
 << restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques>>

RoHS
 2011/65/EU

Page 10/14

Page 12/14

Page 14/14